

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

à savoir

On cherche...

- à louer local avec fenêtre, eau cou-
rante à proximité, environ 25 à
30 m². Contacter Mme C. Maillefer-
Pavillard, la journée au n° de tél.
336 336 ou le soir dès 21h. au n°
332 534.
- une personne de confiance pou-
vant s'occuper de deux enfants de
7 h. à 9 h. 30, du lundi au vendredi,
avec préparation du repas de midi
pendant cette période. Téléphoner
au n° 32 00 03 pour tout renseigne-
ment.
- à louer grand appartement pour
couple avec 3 enfants. Téléphone
37 18 34.

Lotos 1989

Les traditionnels lotos des Sociétés
locales auront lieu les

11 et 12 novembre 1989
ainsi que

les 17, 18 et 19 novembre 1989

Le loto du 17 novembre sera organisé
avec une prévente des abonnements.
Un banc sera installé au Marché du
Mont pour la vente des abonnements.
Réservez ces dates et venez nom-
breux pour soutenir vos Sociétés loca-
les. Merci.

Le Comité

Pour votre plaisir, le four à pain

Samedi 30 septembre 1989, notre
sympathique équipe du four à pain
vous propose:

- La vente de ses pains rustiques
(dont la réputation n'est plus à faire)
et
- Dès 10 h. 00, vous pourrez apporter
les plats que vous aurez préparés
chez vous, par exemple pizzas,

salées, tartes diverses, pains, pâtis-
series, biscuits, cakes, etc.

Nos "Super-Mitrons" s'engagent à
vous les cuire selon la méthode de
l'ancien temps. Cela veut aussi dire
que c'est le four qui commande et que
se rappeler le "bon vieux temps" c'est
faire preuve de patience. Nous savons
pouvoir compter sur la vôtre et vous
attendons au

Four à pain curial
le samedi 30 septembre dès 10 h. 00

Amateurs ! A vos établis !

Fort du succès remporté voilà déjà
deux ans avec l'exposition d'œuvres
réalisées par des artistes locaux, la
Société de Développement du Mont-
sur-Lausanne réitère et donne la pos-
sibilité

aux maquettistes et modélistes
en tous genres

de venir présenter leurs travaux à la
population. Nous mettrons sur pied
une exposition à la Grande salle à fin
novembre prochain. Nous deman-
dons à toutes personnes intéressées
de s'inscrire en utilisant le bulletin ci-
après:

Délai d'inscription: lundi 23 oct. 89

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____ heures

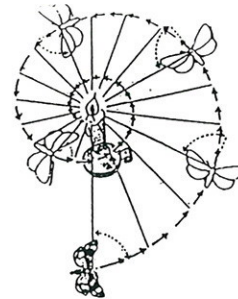
Motif à exposer: _____

Nbre de pièces: _____

Dimensions: _____

Envoyer à: Société de Développement
Case postale 41
1052 Le Mont/Lausanne

Une invitation à venir admirer vos
chefs-d'œuvre sera faite aux habitants
du Mont par la suite.



Invitation au concours des Crèches 1989

Le Comité LOi-
sirs ROmand
D'Établissement
Médico-Sociaux
organise, comme
durant les années
précédentes, un

Concours de Crèches, qui aura lieu
avant les fêtes de Noël 1989.

On a enregistré une assez signifiante
évolution du nombre des participants,
et un certain succès et intérêt, notam-
ment par la réalisation des objectifs
fixés lors du lancement de l'idée, et
cela par une préparation des fêtes
avec un brin de poésie, par l'utilité de
l'exercice auquel se sont prêtés les
participants: plaisir et distraction
éprouvés par la population des EMS,
contacts, sorties... bref, animations
avant, pendant et après l'évènement.

Ce concours est ouvert à toutes les
maisons de retraite et aux associa-
tions des aînés dans la Suisse
Romande et le Tessin.

L'exposition sera enrichie de quelques
crèches non-sujettes au concours, et
qui ont déjà été présentées les années
précédentes.

En plus seront exposés, comme pen-
dant décembre 1988, des crèches et
villages venus du monde entier, rele-
vant pour quelques uns de l'art naïf, de
l'artisanat précieux ou de conception
séculaire pour d'autres. Cette exposi-
tion parallèle a attiré l'attention de
nombreux visiteurs et suscité intérêt et
appréciation. Une exposition plus enri-
chie est promise pour Noël 1989. Il est
clair que ces œuvres ne sont pas
sujettes au concours.

Cette manifestation aura lieu à la
Grande salle du Mont, du lundi 4 au
mercredi 13 décembre, date à laquelle
la délibération et la remise des prix
auront lieu.

Les organisateurs souhaitent une par-
ticipation dense; projetez dès mainte-

nant la confection de votre crèche, et demandez le règlement du concours auprès de COLORODEMS.

Le prix du public sera accordé aux crèches qui auront obtenu une majorité du "scrutin exprimé" par les visiteurs.

En attendant, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour tout renseignements:

COLORODEMS
Case postale 148
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 32 27 34

L'été touche à sa fin, les activités de l'automne s'annoncent...

Mesdames, si vous désirez mettre à votre programme une heure hebdomadaire, d'exercice physique, de danse, voici l'horaire des groupes de gym-danse, méthode Margaret Morris:

- mardi matin entre 8 h. 50 et 9 h. 50 ou 10 h. et 11 h., à la salle communale. Enseignante: Huguette Boss, tél. 312 17 90.
- mercredi soir entre 20 h. et 21 h. 30, à la salle de rythmique, collège du Grand-Mont. Enseignante: Huguette Boss.
- mercredi matin entre 9 h. et 10 h., à la salle de rythmique, collège du Grand-Mont. Enseignante: Marianne Monot, tél. 33 12 01.

reflets du législatif

Il est 20 h. 15 en cette soirée du 28 août lorsque M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, ouvre la séance en présence de la Municipalité incorporée.

Ce soir le Conseil communal, dont 60 membres sont présents, doit discuter quatre projets que la Municipalité lui a soumis.

- Il y a tout d'abord un crédit de Fr. 110'000.- qui est alloué pour équiper la salle de travaux manuels du Collège du Mottier B pour les travaux sur le bois et pour compléter l'équipement pour les travaux sur le métal. Compte tenu de la nouvelle loi scolaire vaudoise de 1986 ces équipements sont indispensables et l'unanimité s'est faite au Conseil autour de ce projet.
- Un crédit de Fr. 49'000.- a également été mis à disposition de la Municipalité pour aménager l'entrée du voûtage du ruisseau de La Grange, près du ch. de la Perrause.

Cette réalisation ayant comme objectif d'éviter de nouvelles inondations des immeubles du quartier de Pernassy lors des crues de ce ruisseau, le Conseil a approuvé à l'unanimité ce projet.

- Au ch. du Chêne, l'équipement en un système séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux claires a été rendu indispensable à la suite des récentes constructions qui s'y sont réalisées. Les obligations légales dans ce domaine ont convaincu le Conseil communal qui a accordé un crédit de Fr. 295'000.- à la Municipalité pour ces travaux. Les SI de Lausanne procéderont à cette occasion à la pose d'une conduite de gaz et de caniveaux pour des câbles électriques. Ils participeront au paiement de la facture des travaux de génie civil.
- L'aménagement de la parcelle triangulaire située à l'extrémité sud du complexe de Crétalaison, entre le ch. du Mottier et la rte de Lausanne a amené le Conseil communal, après des débats soutenus, à approuver le projet de la Municipalité en lui demandant toutefois de renoncer à y aménager un chemin piétonnier ainsi que des bancs. En effet, la Commission chargée d'étudier le préavis a convaincu les Conseillers que la topographie des lieux ainsi que le bruit du trafic sur la route de Lausanne, ne convenaient pas pour créer de tels aménagements. Par contre les autres réalisations prévues pour le projet et qui ont été approuvées par le Conseil communal sont:

- la désaffectation et la transformation en chemin piétonnier de l'extrémité sud du ch. du Mottier;
- la réfection du tronçon du chemin du Mottier situé au sud de son nouveau rabattement.

Il faut encore relever ici, le soin et l'engagement dont fait preuve notre Municipalité afin que le complexe de Crétalaison et ses aménagements extérieurs soient un ouvrage d'une réussite plaisant à l'ensemble des habitants de notre Commune, et également à ceux des Communes voisines!

Sous le dernier point de l'ordre du jour, celui des propositions individuelles, on peut citer la question de M. Daniel Nussli, à la Municipalité, au sujet d'une manifestation qui réunirait tous les bourgeois du Mont à l'occasion des fêtes qui marqueront le 700^e anniversaire de la Confédération helvétique, dans deux ans.

*Le secrétaire du Conseil
Bernard Salchli*

municipalité

Ordures ménagères

Depuis quelques mois, nous constatons que régulièrement dans plusieurs endroits de la Commune, de nombreux sacs à ordures sont éventrés. Les ordures qu'ils contiennent salissent les trottoirs, les routes et même les parcelles voisines.

Les nombreux chiens errants, la prolifération des renards et des corbeaux à la recherche d'un peu de nourriture en sont la cause.

Pour en éviter ces inconvénients, nous vous rappelons que les sacs à ordures ne doivent être déposés aux endroits de ramassage que les jours où passe le camion, soit en règle générale, le mardi et le vendredi.

Si, pour diverses raisons, il n'est pas possible à certains utilisateurs de conformer au calendrier de ramassage des ordures ménagères distribué à tous les ménages au début de chaque année, l'achat d'un container est la meilleure solution. A titre de renseignement, un container de 600 l. coûte environ Fr. 650.-. En étant vidé deux fois par semaine, le volume est suffisant pour desservir une dizaine de ménages. Ces containers peuvent être stationnés en bordure d'un trottoir ou d'une chaussée pour autant qu'ils ne gênent pas la circulation, la visibilité et les travaux d'entretien.

Pour favoriser le ramassage des ordures ménagères par containers, le bureau technique communal, tél. 32 87 17, et le municipal responsable, tél. 33 22 02, sont à votre disposition. Nous pouvons vous aider si vous désirez:

- vous grouper avec vos voisins pour l'achat d'un container;
- centraliser les commandes;
- trouver un emplacement qui pourrait être dans certains cas aménagé par l'équipe de voirie.

Du changement dans l'équipe des infirmières de l'Organisme Médico Social Vaudois



Madame Isabelle Freudiger, infirmière de santé publique est intégrée dans l'équipe, dès le 11 septembre 1989.

L'augmentation du nombre d'élèves et des tâches de l'infirmière de

santé publique en milieu scolaire, entraînent une séparation des activi-

tés scolaires et des soins à domicile. Madame Margareth Thiroit orientera son activité essentiellement en milieu scolaire, pour les communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont et Montheron.

Madame Isabelle Freudiger sera responsable des soins à domicile pour les mêmes communes.

Madame Marie-Claude Robert prend un poste d'infirmière conseil pour les communes citées et voisines.

Le n° d'appel téléphonique reste inchangé:

– du lundi au vendredi entre 11h. et 12 h. n° 33 16 92

– le samedi et dimanche n° 32 99 32

nous amuser, car cela se fait dans le cadre de l'enseignement du français. Monsieur R. Vaucher, le responsable de ce journal, veut déjà nous attribuer des tâches de la plus haute importance:

- aider à la mise en page;
- adapter tous les articles que vous envoyez;
- assister à la composition du journal.

Nous allons également visiter l'imprimerie.

Vous verrez notre premier article paraître dans le journal de novembre. Peut-être passerons nous chez vous pour nous documenter sur un sujet ou pour vous interviewer. Dans ce cas, réservez-nous un bon accueil! Merci!

La classe 8^e Te

du nouveau

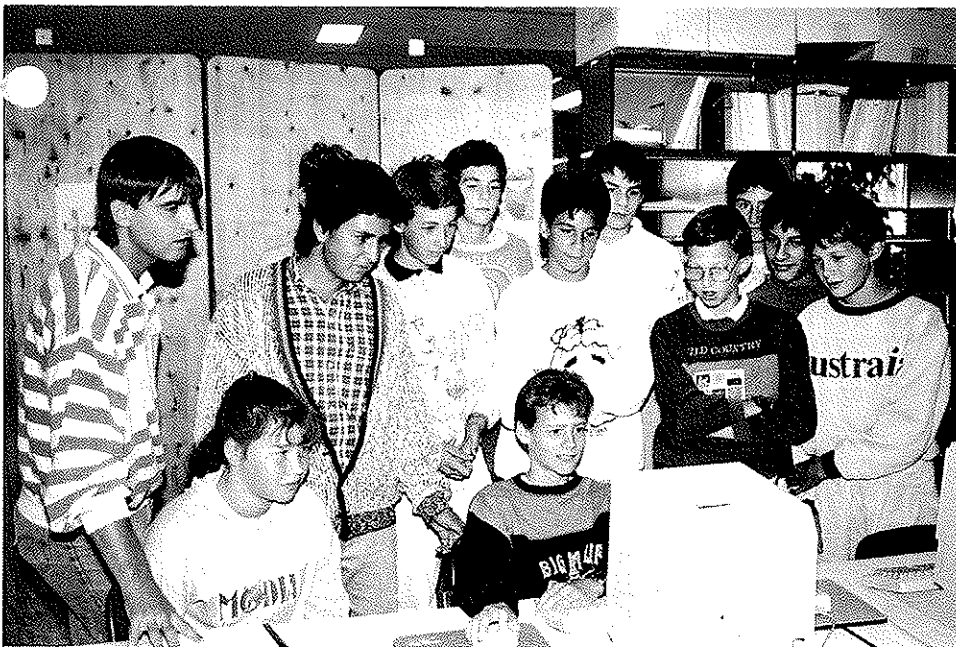
Collaboration école-journal

Informé - s'informer, voilà le thème principal de l'enseignement du français en 8^e s. De là est née l'idée d'un travail en collaboration avec les médias, amenant les élèves à un résultat concret et créant des contacts directs avec la vie sociale de la commune.

Une classe de 8^e, une fille et douze garçons, voilà le rapide portrait des nouveaux "collaborateurs" de votre journal.

A eux la parole!

Reporters en herbe



Nous sommes treize élèves de 8^e technique (division supérieure) de la classe de Jean-Luc Rochat. Nous allons vous présenter tout au long de l'année scolaire 89-90 des reportages. Ne vous dites pas que nous allons

de l'entretien et des réparations de véhicules de toutes marques.

«En direct» du siège de Terre des hommes

Soigner des milliers d'enfants mala-

des, malnutris, blessés, des milliers de petits êtres meurtris que nous rencontrons: c'est le rôle de Terre des hommes depuis sa fondation il y a trente ans et ce que nous continuons à faire actuellement dans une trentaine de pays du tiers monde. Mais tous les enfants ne peuvent pas être soignés «chez eux», car l'infrastructure médicale et hospitalière fait parfois défaut. C'est le cas dans nombre de pays d'Afrique. Pour un certain nombre d'enfants gravement atteints dans leurs santé et pour lesquels une intervention chirurgicale est indispensable, Terre des hommes a mis en place et développé le service des «soins en Suisse».

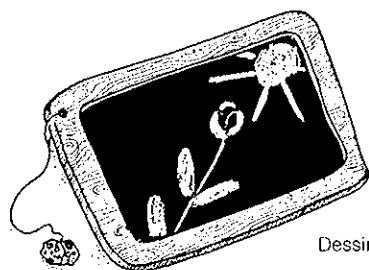
Pour Zahra, Mohamed, Eduardo, Hassan et tant d'autres, le chemin de la vie a passé par la Suisse. Depuis le début des années soixante, plus de 6000 enfants ont pu bénéficier d'un transfert en Europe grâce à une merveilleuse chaîne de solidarité qui comprend de nombreux maillons.

Pour chaque prise en charge, le délégué de Terre des hommes agit de la même manière. Qu'il soit au Bénin, au Togo, en Mauritanie, au Sénégal, en Guinée, au Maroc, en Tunisie ou dans d'autres pays encore, il étudie d'abord la possibilité de soigner l'enfant sur place ou dans un pays voisin. Si ce n'est pas possible, il établit un dossier médico-social qu'il envoie au siège du mouvement, au Mont-sur-Lausanne. En fonction des pathologies, le cas est alors soumis à des médecins des hôpitaux universitaires de Lausanne et Genève. Lorsque le chirurgien a donné son accord, le transfert de l'enfant est organisé dans les meilleurs délais. A son arrivée en Suisse, il effectue d'abord un bref séjour en quarantaine dans un hôpital régional (Montreux, St-Loup, Nyon, Morges, etc...), puis va rejoindre les autres enfants en attente d'être opérés ou en convalescence à "La Maison" de Terre des hommes, à Massongex. En fonction de la pathologie dont souffre l'enfant, il est ensuite transféré au CHUV à Lausanne, soit à la Clinique universitaire pédiatrique de Genève, tous les enfants étant opérés dans ces deux établissements par d'éminents spécialistes. Après son séjour en milieu hospitalier, l'enfant retourne à Massongex pour une période de convalescence et se rend régulièrement à l'hôpital pour des contrôles. Guéri, après un séjour en Suisse de plusieurs mois, il rentre dans son pays où les équipes de Terre des hommes veillent au suivi médical. En raison de la durée des séjours hospitaliers, une telle action exige des engagements financiers importants. Pour ne pas devoir renoncer à la prise en charge de plusieurs dizaines d'en-

fants pour lesquels un transfert en Suisse représente la seule chance de guérir et de vivre. Terre des hommes se trouve aujourd'hui dans l'obligation de trouver des fonds supplémentaires. Terre des hommes remercie par avance tous les donateurs qui nous aideront à financer cette action. Ils contribueront directement à sauver des vies d'enfants.

Terre des hommes
CCP 10 - 11504 - 8
Mention: «Soins en Suisse»

dans nos écoles



Dessin de Noëlle

Joutes sportives - Rectificatif

Dans l'édition n° 16 de juillet 1989, une erreur s'est glissée dans le classement du cross scolaire des classes 1-2P, garçons.

Le classement exact est le suivant: Yann Mühlbauer (3'20"), Jean-Manuel Demaurex (3'23"), Vincent Crausaz (3'25").

Plan de rentrée

Etablissement primaire, Le Mont

E1	Crétalaison Mlle Carine Baumberger
E2	Grand-Mont Mme Marianne Neyroud
E3	Grand-Mont Mlle Béatrice Von Krannichfeldt
E4	Petit-Mont Mlle Catherine Ballaman
E5	Planches Mme Monique Emery
1P1	Crétalaison Mme Martine Rochat
1P2	Grand-Mont Mme Lise Weber
2P1	Crétalaison Mlle Dominique Chevalier
2P2	Mottier A 12 Mlle Véronique Lüthi
2P3	Grand-Mont Mlle Anne Guibert
3P1	Mottier A 12 Mlle Catherine Felchlin
3P2	Mottier A 13 Mme Stéphanie Apothéloz

3P3	Grand-Mont M. Philippe Ramel
4P1	Mottier B rez Mme Christine Rusillon
4P2	Mottier A rez Mlle Patricia Groux
4P3	Grand-Mont Mlle Catherine Pilet

Etablissement secondaire, Breigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Montheron, Morrens.

5.1	Le Mont	Mottier A 21 Mme Anne-Marie Baur
5.2	Le Mont	Mottier A 23 Mlle Catherine Mourtada
5.3	Le Mont	Mottier A 20 Mme Catherine Ménétrety
5.4	Le Mont	Mottier A 22 M. Jean Prod'hom
5.5	Cugy	Chavanne Mme France Gueissaz
5.6	Froideville	Bas-de-la-Fin M. Christian Gauthey
6S1	Le Mont	Mottier B 8 M. Gérald Vaucher
6S2	Cugy	Chavanne M. Christian Sinner
6T1	Le Mont	Mottier B rez Mlle Alice Welti
6T2	Cugy	Chavanne M. Patrick Besson
7S1	Le Mont	Mottier B 6 M. François Liaudet
7S2	Cugy	Chavanne M. Jean-Daniel Giroud
7T	Le Mont	Mottier B 4 Mlle Anne-Marie Grasset
8Te	Le Mont	Mottier B 7 M. Jean-Luc Rochat
8Co	Le Mont	Mottier B 11 M. Philippe Gervaix
8T	Le Mont	Mottier B 1 M. Eric Chollet
8SUP	Le Mont	Mottier B 10 M. François Cuénoud
9SUP1	Le Mont	Mottier B 9 M. Bernard Matthey-Doret
9SUP2	Le Mont	Mottier B 2 Mlle Anne-Marie Antonioli
9CTO	Le Mont	Mottier B 2 M. Pascal Neyroud
D1	Le Mont	Crétalaison Mme Isabelle Burdet
D2	Le Mont	Mottier A 10 Mme Eliane Barbey
D3	Le Mont	Mottier B 3 Mme Corinne Weissbrodt

Assurance accidents complémentaire des élèves

Nous vous rappelons que tous les enfants des établissements primaire

et secondaire du Mont-sur-Lausanne sont couverts par une assurance accidents complémentaire:

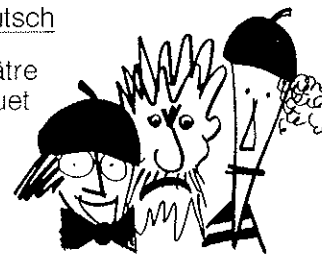
1. L'assurance couvre les enfants à l'école, sur le chemin direct de l'école, dans toutes les activités organisées par l'école (comps, courses, etc.), ainsi que lors d'activités organisées dans le cadre du passeport-vacances.
2. La couverture s'étend aussi aux frais dentaires et bris de lunettes.
3. Cette assurance intervient en complément de la caisse maladie-accidents de l'enfant. Il faut donc en cas d'accident (couvert selon point 1):
 - informer rapidement le maître de classe ou la direction des écoles;
 - faire parvenir toutes les notes d'honoraires et factures diverses directement à votre assurance.

La direction

Spectacle à l'école

Le petit putsch

par le théâtre
du Bilboquet



Au début, un garçon est arrivé avec des valises à la main, les a disposées et s'est mis à jouer avec des boules en mousse. Mais, tout d'un coup, un autre garçon est arrivé, en poussant sur une chaise roulante un musicien handicapé ayant une barbe et une moustache. Les garçons voulaient jouer ensemble. Un des garçons prit une boîte de grosses boules et commença à en mâcher. Le musicien les lui a supprimées. Le musicien a sorti un accordéon pour lui, un saxophone pour un et une trompette pour l'autre. Les garçons ont joué, mais très faux. Le professeur était furieux, il les a grondés. Les deux jeunes avaient encore envie de rigoler, ils ont choisi un élève dans le public pour qu'il travaille à leur place. Ils ont entonné un morceau.

Et après, quand ils eurent terminé le morceau, ils se sont mis à jongler avec des quilles multicolores derrière le musicien pour ne pas se faire voir de leur professeur. Après, ils ont pris la canne du monsieur, et ils ont fait la révolution. Ils l'ont tapé avec sa canne. Ils se sont bien amusés et nous aussi. Ils ont fait une révérence. Et ce fut la fin du spectacle.

Nous avons bien aimé les acteurs parce qu'ils jonglaient très bien, et nous faisions rigoler avec leurs gestes marrants. Nous dirons même plus,

ils étaient vraiment géniaux avec leurs cabrioles. Ils étaient encore plein de fantaisie. Nous avons trouvé ce spectacle génial.

Classe 4P
de Philippe Ramel

le conseil du vétérinaire

Dents et tartre des chiens et des chats

Les chiens et les chats ont des dents de lait qui commencent à tomber dès l'âge de trois mois et demi-quatre mois. D'abord les incisives, puis les prémolaires et enfin les canines. Les molaires sortent vers l'âge de cinq mois. Il n'y a pas de molaires de lait. A six mois, la dentition définitive est en place. Pour préserver la santé de cette dernière, il convient de lui apporter régulièrement un soin tout particulier.

L'ennemi: le tartre

La disposition des dents, la forme de la mâchoire, la qualité de l'émail et des gencives, la composition de la salive et l'âge de l'animal sont des caractéristiques physiques qui influencent la formation du tartre. L'alimentation joue également un grand rôle. La nourriture humide ou semi-humide, les biscuits, les sucreries etc. favorisent le développement du tartre. Les chiens qui ne rongent pas beaucoup, les chats qui ne chassent pas n'ont pas l'occasion d'avoir une hygiène dentaire naturelle qui freine l'accumulation du tartre. Il faut savoir aussi que les dents ne sont pas envahies de façon uniforme par le tartre. Certains animaux n'en ont que sur certaines d'entre elles et seulement d'un côté par exemple. Si on laisse le sédiment jaunâtre se développer, il devient de plus en plus épais et rugueux, provoquant ainsi des inflammations des gencives et parfois de l'intérieur des babines. En outre, des déchets organiques et des bactéries entraînent souvent des infections qui attaquent les racines des dents et les déchaussent progressivement. En plus, cela dégage des odeurs nauséabondes.

La solution

Contrôler l'état des dents en soulevant la babine et en la tirant en arrière, jusqu'à ce que les molaires soient visibles. Il est important de vérifier l'état de la dentition des deux côtés de la bouche.

Un détartrage régulier, commencé assez tôt, est la meilleure garantie de

santé des dents. Pour l'entretien, il existe des dentifrices pour animaux que l'on peut appliquer une ou deux fois par semaine avec une brosse douce ou simplement avec le doigt.

Dr L. Walter

nos sociétés

FSG Le Mont



Les petites pupillettes ayant été déçues de ne voir aucune photo de leur groupe sur le journal des "4 coins du Mont" numéro 16 et pour ne pas faire de jalousie, voici les participantes à la fête régionale de Forel/Lavaux du dimanche 11 juin 1989.

Ruth Matthey

F.C. Le Mont

Le championnat 1988-1989 s'étant brillamment terminé pour l'ensemble de



nos équipes, il restait à parachever cette saison footballistique par l'assemblée générale au cours de laquelle un nouveau comité central a été élu:

Président	Hugo Milliquet
Vice-président	Jean-Marc Guillerey
Caissier	Thomas Lehmann
Secrétaire	Anne-Marie Cuche

Deux personnes importantes du F.C. Le Mont se sont retirées du comité:

- André Brender, président sortant, a

œuvré pendant six ans avec passion et conviction autour d'un seul objectif: la formation sportive et éducative de la jeunesse.

- Michel Crausaz, caissier, s'est dépensé sans compter, a géré avec rigueur mais tout en diplomatie les finances du club, nous permettant d'avoir les moyens de nos ambitions. Encore merci à tous deux.

1ère équipe, saison 89/90

Le championnat 1989-1990 a déjà commencé et nous vous proposons les matchs suivants en espérant vous retrouver nombreux autour du terrain du Châtaignier.

Voici les ligues où jouent nos équipes:

Le Mont I II^e ligue
Le Mont II III^e ligue
Le Mont III IV^e ligue
Seniors

Dates des matchs:

Dimanche 1 octobre

Le Mont I Espagnol Lsne
Le Mont II Sporting 62
Le Mont III St-Barthélémy II

Dimanche 8 octobre

Stade Lsne Le Mont I
Epalinges Le Mont II
Villeclair Le Mont III

Vendredi 13 octobre

Le Mont Seniors Moudon

Dimanche 15 octobre

Le Mont I Cheseaux
Le Mont II Granges-Marnand
Le Mont III Villars-le-Terroir

Du mardi 17 au samedi 22 octobre

Le Mont Seniors Coupe vaudoise

Dimanche 22 octobre

Le Mont I Echallens II
Yverdon II Le Mont II
Oulens Le Mont III

Vendredi 27 octobre

Orbe Le Mont Seniors

Dimanche 29 octobre

Moudon Le Mont I
Le Mont II Avenches
Le Mont III Thierrens II

Vendredi 3 novembre

Le Mont Seniors Yvonand

Dimanche 5 novembre

Stade-Payerne Le Mont I
Le Mont II Vignoble
Assens II Le Mont III

Vendredi 10 novembre

Baulmes Le Mont Seniors

Dimanche 12 novembre

Le Mont I Renens II
La Sallaz Le Mont II
Le Mont III Bercher

Vendredi 17 novembre

Le Mont Seniors Echallens

Vendredi 24 novembre

Froideville Le Mont Seniors

Vendredi 1 décembre

Le Mont Seniors Jorat-Mézières

Le comité

Société de Développement

Marche à travers "Mont et Vaud"

Une journée superbe, idéale pour la balade en forêt organisée le samedi 9 septembre dernier. En vrac, quelques appréciations glanées parmi les participants:

– Passionnant! Mr. Badan (Chef du Service des Domaines de la Ville de Lausanne) est remarquable. Il sait intéresser par ses connaissances sur tous les aspects politiques, économiques, biologiques, etc.

– Mr. Badan. Ils posent tellement de questions que je n'ai pas pu présenter le quart de ce que je voulais. Conclusion! Il faudra refaire pour connaître la suite.

– J'ai bien assez mangé, mais je me ressers de cette excellente soupe aux pois par gourmandise.

– Contestation au questionnaire. Combien y a-t-il de sortes de prix NOBEL. Cinq ou six? Les avis restent partagés selon les adeptes du trivial poursuite et ceux du dictionnaire.

– Distribution des prix. C'est comme à l'Ecole des Fans. Tout le monde a 10, obligation de tricher impose. Le sort décide.

En parlant des prix!

Il y avait distribution de ceux promis lors du concours de lancer de ballons à l'occasion de la Grande Foire de Mai 1989!

Imaginez... 37 cartes reçues en retour, dont près de la moitié trouvées au milieu du lac.

Les 5 premiers, dans l'ordre de la plus grande distance parcourue par leur ballon, ont gagné des bons d'achat de Fr. 50.– offerts par le Sabot d'Argent à Lausanne. Ce sont:

Taddei André
Vuilleumier Denis
Liardon Hervé
Weber Christian
Bayard Chrystel

(Tous ces ballons ont été trouvés dans le Genevois français).

Les 32 autres ont eu à choisir un prix parmi l'exposition très colorée des cadeaux fournis par La Placette, la Boutique Saskia, le Laboratoire Paul Kart. Nous retiendrons l'image de cette petite fille qui serrait son "mutz" tellement fort que personne n'aurait pu le lui prendre.

Remercions:

MM. Claude Agassiz et René Henny, municipaux, pour leur participation active à cette journée. Notre reconnaissance toute particulière à Mr. Badan, déjà cité et Mr. Rochat, garde-forestier, qui l'a secondé.

Un dernier souhait.

Que notre ami accordéoniste Mr. Jean-Pierre Moreillon revienne l'année prochaine égayer la Place du Châtaignier.

de nos lecteurs

Bon à savoir

– Pour que le miroir de la chambre de bain ne se couvre pas de buée, frottez-le avec un coton imbibé d'alcool à brûler.

– Afin que vos confitures ne débordent plus de la bassine en cuisant, ajoutez une noix de beurre. Celui-ci empêchera la formation de l'écume et vous dispensera par conséquent de surveiller la cuisson.

En bref

– La méchanceté et l'imbécillité sont des maladies incurables.

– Fermer les yeux n'évite pas les ennuis.

– La jalousie, c'est la peste des mégers.

– L'amour c'est comme en cuisine, il faut savoir accommoder les restes.

Sophie Culand

Dictons d'octobre

– Octobre le vaillant surmène le paysan.

– En octobre tonnerre, vendange prospère.

– Quand en octobre le prunellier fleurit, l'hiver grandement sévit.

– Mauvais automne n'enrichit personne.

La pensée du mois

– Parler sans penser, c'est tirer sans viser.

Proverbe espagnol

Dictons de novembre

– Ciel vêtu de laine, eau peu lointaine.

– Le torrent qui mugit ne gèle pas.

– L'hiver peut pressé vient à la Saint-André (30 novembre).

– A la Saint-Mathurin (9 novembre), bois le vin et laisse l'eau pour le moulin.

Sophie Culand

La pensée du mois

– C'est une faute éternelle des hommes que de s'imaginer la félicité comme la réalisation de leurs désirs.

Léon Tolstoï

Labour d'automne

Ô terre, comme tu es belle !
Te voilà dans ton habit de guérets,
Avec festons et fines dentelles
Que la charrue, en artiste, a brodé.

Fouillée jusqu'aux entrailles,
Tu t'endors le jour des semailles
Avec le retour du printemps.

Ô ma glèbe fertile et généreuse !
Toi qui te donnes à cœur ouvert,
Piquée de mouettes rieuses,
Bouquet de plumes sur un désert.

Fumante dans le soleil automnal,
Tu scintilles dans le clair de lune,
Offrant ton ventre pour le bal
Aux quatre pattes nocturnes.

Ô terre si douce à mes yeux !
Voudras-tu joindre mes cendres
A toutes celles de mes aïeux
Pour m'endormir sur ta couche tendre...

Novembre 1982
Edith Larocque-Collet

Notre-Dame des Sept douleurs

Notre-Dame des Sept douleurs
Je te prie pour ceux qui ont froid
Et pour les enfants de ceux-là
Pour les pauvres qui faute de bois
Grelottent aux soirs violets d'hiver
Pour ceux qui meurent quelque part
Dans un décor de salle d'usine
Pour les ouvriers des Turbines
Ceux du Bois et du Bâtiment
Ceux du Cuir et ceux des Textiles

Notre-Dame des Sept douleurs
Je te prie pour ceux qui ont faim
Et pour les enfants de ceux-là
Pour les pauvres qui faute de pain
Se font voleurs et hors-la-loi
Je te prie pour les sans-foyer
Pour les enfants abandonnés
Qui errent à toutes les nuits tombées
Pour les suicides de vingt ans
Pour les mères mortes en enfantant

Notre-Dame des Sept douleurs
Je te prie pour ceux qui ont peur
Et pour les enfants de ceux-là
Pour les mères tremblantes d'horreur

Qui cachent leurs fils aux abois
Je te prie pour les criminels
Qui tuent au nom de l'Eternel
En faisant le signe de Croix

Je te prie, mère, écoute-moi
Je te prie pour eux et pour moi
Pour les pendus, pour les clochards
Pour les contrebandiers d'octobre
Je te prie pour les chiens perdus
Pour les chevaux mal abattus
Pour la victime et l'assassin
Et pour moi, oui, si tu m'entends.

Zoja-Marie Daum

prochain journal

Parution

Fin novembre 1989.

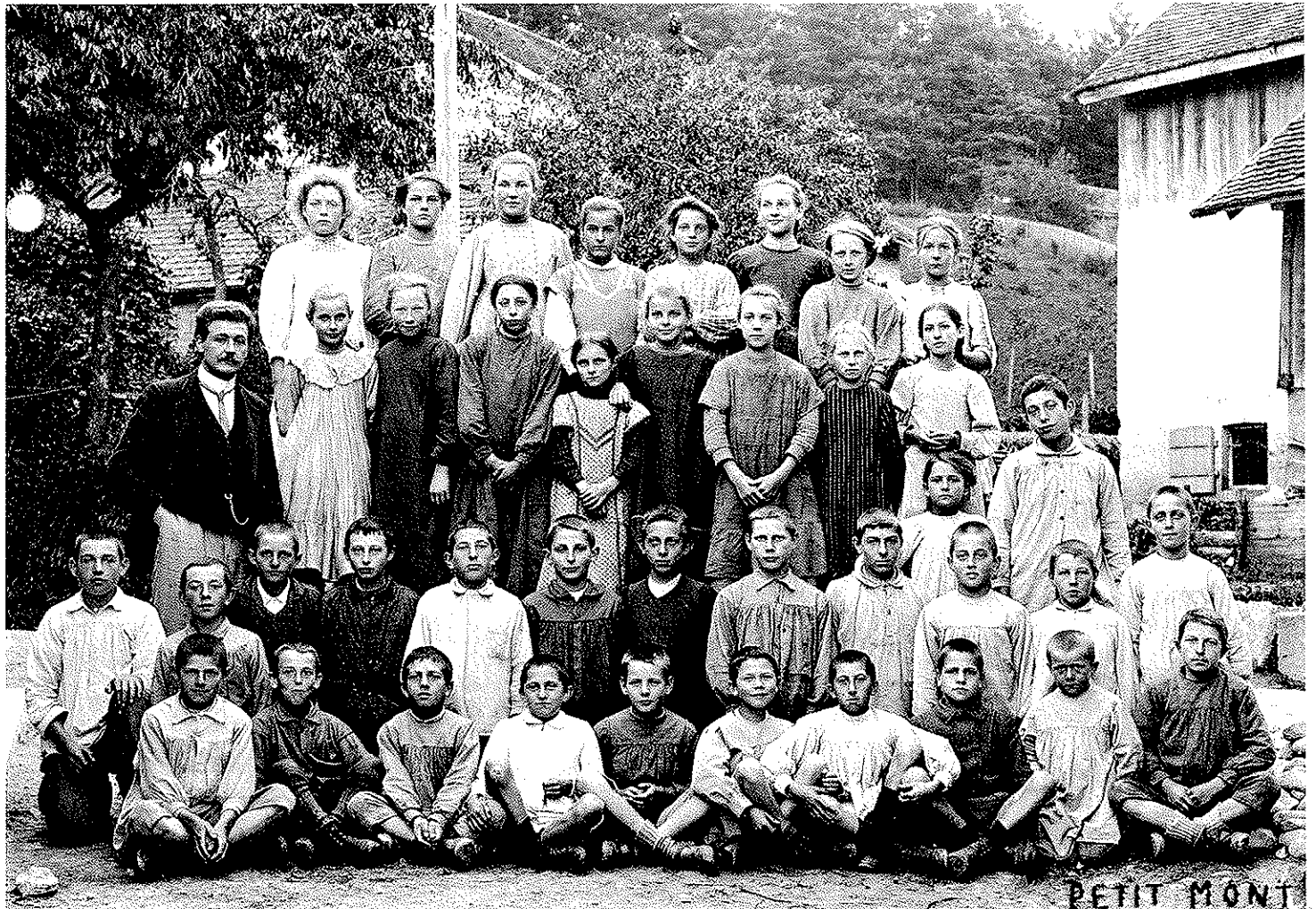
Date limite du dépôt des articles

10 novembre 1989.

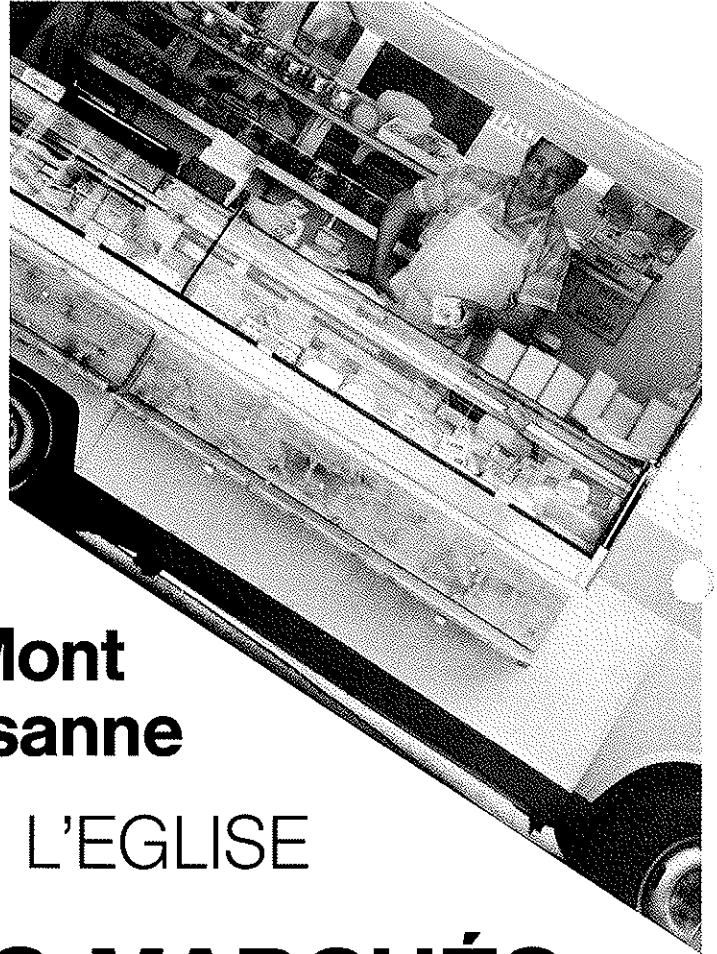
Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 32 00 03

Classe du Petit-Mont de 1913



TOUS LES JEUDIS DE 15 H. À 17 H. 30



**Le Mont
s/Lausanne**

PLACE DE L'EGLISE

REPRISE DES MARCHÉS

BEURRE · FROMAGE
FRUITS · LÉGUMES
VIANDES

